

En piste pour le Conseil de vie de classe



Schlémil : *C'est quoi cette piste ?*

Les élèves ont un temps pour s'exprimer sur la vie de la classe et sur les relations qui existent entre eux. Ce temps est cadré et prévu à l'emploi du temps. En début d'année, j'ai amorcé le conseil pour élaborer les règles de vie et commencer à parler des premiers projets de la classe.



Chabotte Tripouille : *Comment faire concrètement ?*

- un tableau velléda (qui peut être une affiche A3) pour noter les points à aborder
- rappel aux élèves le matin ou avant de sortir de la classe : lecture des points ou penser à noter vos idées.
- au moment du conseil: regroupement auprès du tableau.
- un conseil une fois par semaine pendant 30 à 40 minutes (10 minutes de plus, lorsqu'il faut changer les responsabilités qui durent 15 jours).
- deux conseillers élus pour 15 jours.

Le conseil commence. Les conseillers ouvrent le conseil. L'un d'entre eux lit l'ordre du jour et le deuxième donne la parole. Je suis la secrétaire, je prends des notes formalisées par les élèves. Dans quelque temps, je céderai ma place. On traite 6 points à chaque conseil pour avoir au moins 5 minutes de parole sur chaque thème. L'élève qui a noté le point à l'ordre du jour vient se présenter au groupe et expose son idée :

Exemples :

- « Pour la fête des 100 jours, on pourrait faire des ateliers comme la dernière fois ». Et les autres élèves approuvent ou proposent d'autres idées. Parfois on fait un vote. Ce jour-là, beaucoup d'ateliers sont proposés, on en garde un par table et on vote pour savoir ceux que l'on va garder.
- Pour exposer un problème : « *Les animateurs ont des chouchous, ils les font passer devant nous à la cantine et leur servent plus de nourriture* ». Décision : inviter la responsable Carole.
- Pour exposer des conflits : « *Il y a des problèmes avec les élastiques de la classe : ce sont toujours les mêmes qui jouent et ils empêchent les autres de jouer* ». Décision : la gestion des élastiques de la classe devient une responsabilité (et les élèves vont s'inscrire afin que tout le monde puisse passer dans la semaine). Inscription auprès des responsables pendant le temps libre . Que doit faire l'enseignant ? Imprimer une liste des noms sous forme de tableau.



Pepito : *Et finalement, ça change quoi ?*

Tous les élèves ont le droit à la parole. La parole est libérée et l'enseignant doit aussi suivre les règles : il doit aussi demander la parole avant d'intervenir, son avis ne compte pas plus que celui des élèves. Par contre, il est là pour rappeler ce qui est de l'ordre du possible et de l'impossible.